

# Association Suisse d'Assurances ASA

---

27.09.2005 - 10:50 Uhr

## Intempéries - Les dommages dus aux intempéries coûtent plus d'1,3 milliard CHF aux assureurs privés

Zurich (ots) -

Selon une nouvelle estimation effectuée par l'Association Suisse d'Assurances (ASA) auprès de ses sociétés membres, les graves intempéries survenues en août dernier ont occasionné pour les assureurs privés des dommages à hauteur de 1,335 milliard CHF. Plus de 36 000 sinistres ont été déclarés aux assureurs privés.

Les inondations survenues du 20 au 24 août 2005 dans une grande partie de la Suisse ont causé davantage de dommages que prévu initialement. D'après une seconde estimation de l'ASA, les dommages se montent à quelque 1,335 milliard CHF pour les assureurs privés. Ce chiffre ne tient pas compte des dommages aux immeubles, qui sont couverts par les établissements cantonaux d'assurance incendie. De même, les dommages aux infrastructures telles que les routes ou les chemins de fer ainsi que les dommages causés aux terrains cultivés ne sont pas pris en considération.

Le bilan des dommages en bref:

Inventaire du ménage et autres biens mobiliers: 700 millions CHF (21'783 sinistres)

Immeubles: 250 millions CHF (4'483 sinistres)

Pertes d'exploitation: 200 millions CHF (2'150 sinistres)

Casco des véhicules automobiles: 90 millions CHF (6'000 sinistres)

Autres dommages matériels: 95 millions CHF (2'100 sinistres)

Une semaine après les intempéries, les assureurs privés tablaient encore sur des dommages à hauteur de 805 millions CHF. Cependant, les enregistrements de sinistres ultérieurs ont montré que les dégâts étaient plus étendus que prévu. De plus, les nouvelles déclarations de sinistres n'ont pas cessé d'affluer. A présent, la priorité des assureurs est de régler rapidement les sinistres et de verser sans tarder les prestations.

Les assureurs privés assurent les bâtiments dans les cantons d'Obwald, d'Uri, de Schwyz, d'Appenzell RI, de Genève, du Tessin et du Valais, ainsi que l'inventaire du ménage et les autres biens mobiliers dans tous les cantons à l'exception de Vaud et de Nidwald.

Note à l'attention des rédacteurs:

- Indication pour l'information des médias: L'Association Suisse d'Assurances (ASA) oeuvre depuis des années dans le domaine de la prévention des sinistres. Le vendredi 30 septembre aura lieu à Bettmeralp (VS) l'inauguration d'un sentier didactique sur la fonction protectrice de la forêt. Nous espérons que vous viendrez nombreux à cette manifestation. Pour toute question éventuelle: [adrienne.lotz@svv.ch](mailto:adrienne.lotz@svv.ch)
- L'Association Suisse d'Assurances (ASA) est l'organisation faîtière de l'assurance privée. Sont affiliées à l'ASA quelque 70 petites et grandes compagnies d'assurance directe et de réassurance d'envergure nationale ou internationale employant au total plus de 42 000 collaboratrices et collaborateurs en Suisse. Plus de 95% des primes encaissées sur le marché suisse par les assureurs privés l'ont été par des sociétés membres de l'ASA.

Contact:

Contact avec les médias ASA  
Adrienne Lotz  
Tél. +41/(0)44/208'28'41  
E-Mail: [adrienne.lotz@svv.ch](mailto:adrienne.lotz@svv.ch)

standard: +41/(0)44/208'28'28

Le présent communiqué de presse est disponible sur le site [www.svv.ch](http://www.svv.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100087998/100496994> abgerufen werden.